

• C.I.I. : dénonciation d'un scandale	2
• L'action engagée aux A.F.O.	2
• La C.F.D.T. et l'emploi des jeunes	3
• A travers le monde	4
• Souscription F.G.M. : numéros gagnants	4

NOTRE ACTION DOIT CONTRAINdre L'U.I.M.M. A NEGOCIER

La commission exécutive fédérale de la F.G.M. réunie les 10 et 11 juin, a débattu des problèmes d'action revendicative : constat de la situation actuelle, mise en œuvre de nouvelles initiatives fédérales, conditions à réunir pour permettre une riposte massive et unitaire face au blocage de l'U.I.M.M.

Tout d'abord, ce premier semestre 1976 a été riche en luttes dans les entreprises. Les objectifs revendicatifs avancés ont été bien souvent ceux inscrits dans notre plate-forme. Malgré l'intransigeance patronale, l'emploi de la provocation et de la répression, ces luttes ont permis d'arracher de substantiels résultats (salaires, emploi, droit syndical, classifications, conditions de travail). Toutefois, et notamment dans les grandes entreprises, l'action n'a pu briser que partiellement la résistance du patronat, ce dernier ayant donné valeur d'exemple à certains conflits (Solmer, S.N.R., Saunier-Duval, Cycles Peugeot...).

Cette période d'action intense a été ponctuée par des journées nationales d'action commune dans la métallurgie qui ont connu une participation importante et active. Les métallos ont ainsi exprimé leur exigence d'une Convention Collective Nationale, exigence qui se heurte encore au refus de l'U.I.M.M.

Il y a donc nécessité de poursuivre et d'intensifier notre action pour exercer une pression continue sur l'U.I.M.M. L'expérience nous montre que seul un développement puissant de l'action, enraciné dans les entreprises, permettra de faire céder le patronat. Il est évident également que l'unité d'action sera essentielle pour permettre cette action massive et lui assurer un débouché positif. Nous regrettions d'autant plus l'attitude de la C.G.T. qui, ces dernières semaines (voir

B.M. n° 18 et 19), a choisi de renforcer « son image de marque » au détriment de l'action unitaire donc de l'efficacité. Mais cet incident de parcours ne doit pas nous amener à demeurer passifs ; au contraire, nous devons développer nos initiatives tout en recherchant les conditions de l'unité.

En fonction de ces éléments, la C.E.F. a pris les décisions suivantes dans le cadre des orientations du Conseil Fédéral :

- Organisation les 9 et 10 juillet d'une réunion nationale de représentants des Unions Métaux. L'objectif recherché est de faire l'analyse des conflits, des problèmes, rencontrés dans l'action, des résultats acquis. Une synthèse de ces travaux sera ensuite publiée.

- Convocation d'un Conseil Fédéral Extraordinaire début septembre qui débattra des problèmes d'action revendicative et décidera éventuellement de nouvelles initiatives dans le cadre de notre stratégie d'action qui se veut à la fois spécifique et unitaire.

- Intensification de la popularisation de notre plate-forme par toutes nos organisations. En effet, les objectifs qu'elle contient ne sont pas antagonistes à un projet de Convention Collective mais constituent bien la trame de celle-ci et permettent de mobiliser les métallurgistes car ils répondent à leurs aspirations profondes.

- Recherche et mise en œuvre de moyens afin, que dès la rentrée, s'engage, dans l'unité, l'action permettant de faire céder l'U.I.M.M. Pour la C.E.F., la grande manifestation centrale à Paris, projetée en commun avec la C.G.T., devra s'appuyer sur un important développement des luttes dans TOUTES les entreprises. Elle constituera alors UN VÉRITABLE ULTIMATUM LANCÉ A L'U.I.M.M. par l'ensemble des métallurgistes.

De cette manière, par une action vigoureuse jointe à une pratique unitaire construite dans la clarté, nous imposerons la Convention Collective pour tous les métallurgistes.





C.I.I.

Un scandale politique et financier dénoncé publiquement

Le lundi 14 juin se trouvaient réunis tous les députés et sénateurs en Congrès extraordinaire à Versailles pour réviser la Constitution.

Les travailleurs de la C.I.I. ont choisi ce moment opportun pour tenir un rassemblement de larges délégations des différentes usines parisiennes devant les grilles du château de Versailles, afin de poser clairement devant l'opinion publique le scandale politico-financier et social de l'accord Honeywell-Bull - C.I.I.

A cette occasion, des délégations des partis socialiste et communiste sont sorties du Congrès pour montrer leur solidarité aux travailleurs de la C.I.I. et à leurs organisations syndicales, et exprimer leur accord pour la nomination d'une commission d'enquête parlementaire sur l'utilisation des fonds publics dans le cadre de l'accord C.H.B. - C.I.I.

INTERVENTION DE LA F.G.M.

Au cours du meeting, Jacques Chérèque, Secrétaire Général de la F.G.M.-C.F.D.T., a fait une intervention dont voici quelques extraits :

« ... La démarche giscardienne est simple, elle s'inscrit dans une logique de profit à court terme. Elle tend à inscrire la C.I.I. comme d'autres industries dans une politique commerciale impliquant la subordination aux firmes multinationales américaines. Elle aboutit à la liquidation des secteurs jugés non rentables de son point de vue capitaliste... »

La voie américaine, choisie par le Gouvernement français, est dans la droite ligne du bradage de Bull aux

américains en 1964. Cette décision annule l'effort financier consenti par les contribuables français depuis 10 ans, et remet totalement en cause l'indépendance de l'industrie informatique française. Elle va à l'encontre des décisions prises en 1967, au moment du Plan Calcul. Elle anéantit les efforts et les acquis technologiques de la C.I.I. au moment où ceux-ci commençaient incontestablement à porter leurs fruits.

Or, nous savons bien que dans le contexte international actuel, il est indispensable qu'un pays conserve la maîtrise des techniques de pointe.

Nous contestons le plan giscardien qui est contraire à la réalisation d'une société nationale d'informatique, véritable service public, qui doit préserver les divers secteurs (recherche, développement, production, commercialisation, exploitation), permettant la réalisation de systèmes informatiques complets. Cette voie de développement devrait également s'engager dans une coopération européenne, sur une base égalitaire des partenaires.

Au lieu de cela, nous sommes en face d'un double scandale politico-financier et social.

Nos organisations syndicales l'ont clairement démontré aux travailleurs. Elles l'ont clairement dénoncé dans les réunions au Ministère de l'Industrie.

Il appartient maintenant, dans une démarche complémentaire, aux partis et aux élus de poser clairement ce scandale devant la Nation, et de mettre en évidence les carences d'une politique qui, soumise à ces objectifs capitalistes, conduit au plan industriel à l'incohérence, au gâchis et finalement à l'abandon. C'est pourquoi nos sections syndicales ont réclamé une commission d'enquête parlementaire ».

Ensuite, la F.G.M.-C.F.D.T. a dénoncé le scandale social qui se traduira par des suppressions d'emploi importantes, particulièrement à Toulouse, des mutations, des transferts, le blocage des évolutions de salaires et des avantages sociaux :

« ... Nous n'admettons pas que les travailleurs paient de leur emploi et de leurs conditions de travail la politique destructive du patronat et des pouvoirs publics. C'est pour cela que votre lutte est essentielle. Une solidarité publique doit s'organiser autour de votre combat. »

A.F.O. : UNE PREMIÈRE VICTOIRE MAIS IL FAUT VEILLER AU GRAIN

Depuis plusieurs mois, les organisations syndicales C.F.D.T. et C.G.T. ont alerté les pouvoirs publics sur la situation de crise qui règne dans la réparation navale et plus particulièrement aux A.F.O.

Des centaines de travailleurs ont été touchés par le chômage partiel, tant à Brest qu'à Saint-Nazaire. Ce chômage a pris une telle ampleur qu'il a fallu déplafonner les 400 heures pouvant être compensées, pour les porter à 600 heures déjà atteintes par certains travailleurs.

A deux reprises des délégations ont été reçues au Ministère des Transports, le 12 février et le 8 avril, sans qu'aucune mesure correspondant à la situation de crise ne soit prise au niveau du Ministère, permettant de relancer véritablement l'activité de la réparation navale et d'assurer son avenir.

La table ronde réclamée depuis le début par les organisations syndicales a pu enfin se réaliser le 4 juin. Elle a

au moins assuré la survie de l'entreprise jusqu'à décembre 1976, l'action des travailleurs pour l'immédiat a donc été payante. Mais au-delà de ces mesures de survie, dont l'essentiel réside dans l'octroi d'une subvention de 7 millions de l'Etat aux patrons des A.F.O., aucune assurance n'a été donnée quant à l'avenir de l'entreprise, aucune réponse n'a été faite sur les questions que la F.G.M.-C.F.D.T. a posées sur la stratégie de restructuration menée par le patronat avec l'aide des pouvoirs publics.

La bataille sera dure à mener pour imposer que la réparation navale reste bien ancrée sur les deux chantiers de Saint-Nazaire et Brest.

La première victoire imposée par l'action des travailleurs des deux chantiers et qui a abouti à des constats et non à des accords, nécessite d'être d'autant plus vigilants d'ici fin 1976 afin qu'un mauvais coup ne soit pas porté aux travailleurs des A.F.O.

BREF

TUBES DE JOEUF (Lorraine)

Dans cette entreprise de 300 salariés, la C.F.D.T., implantée depuis mars 1975, compte déjà 200 adhérents.

Du 13 au 28 mai, 80 % des travailleurs ont cessé le travail. Ce conflit a permis les résultats suivants : amélioration de certaines classifications, prime de 95 F en avril, prime de 180 F en juin, 1 jour de congé supplémentaire, augmentation uniforme de 40 F au 1^{er} avril (s'ajoutant aux augmentations Assimilor), nouvelle révision des salaires en septembre... 75 % des heures de grève seront payées.

Garages

— Au garage Renault de Chambéry (Savoie), les 35 travailleurs de l'atelier observent 2 h de débrayage par jour. Ils exigent 173 F d'augmentation mensuelle et une prime de fin d'année. Au cours de ce mouvement, la section C.F.D.T. est passée de 15 à 22 adhérents.

— Au garage Berliet-Cipriani d'Aubière (Puy-de-Dôme), création d'une section C.F.D.T. qui compte 25 adhérents. Au cours d'un premier conflit (3 jours de grève), les travailleurs ont obtenu une augmentation de 0,50 F à 0,90 F de l'heure.

CYCLES PEUGEOT (Doubs)

Après Framatome (voir B.M. n° 5) des éléments fascinants se manifestent aux Cycles Peugeot : lettres de menaces, fausses commandes et fausses factures, montages pornographiques... tel est le lot des délégués C.F.D.T. et C.G.T. après le récent conflit. La direction ne semble pas se satisfaire des licenciements même si elle se prétend étrangère à de tels faits commis par « on ne sait qui ». Peut-être faudrait-il demander à la C.F.T. à certaines agences d'intérim... et à quelques personnes chargées des relations sociales chez Peugeot si elles ne pourraient pas identifier « cette espèce de nuisibles » ?

La S.E.P. (Société Européenne de Propulsion), société privée, travaille 95 % sur les marchés d'Etat (Défense Nationale et Spatiale) : 2 500 travailleurs répartis sur 6 centres. La C.F.D.T. est majoritaire (70 % des sièges au C.C.E.).

Plusieurs conflits durs ont été soutenus activement par les sections C.F.D.T. Le dernier en date se situe en avril 1976 : le licenciement abusif d'un travailleur a donné le départ à un conflit de 15 jours.

La direction a alors décidé de frapper. 10 jours après la reprise du travail, elle a annoncé 5 licenciements avec mise à pied immédiate, et 15 derniers avertissements avant licenciement. Sur les 20 travailleurs sanctionnés, 18 sont C.F.D.T., dont 15 ont un mandat électif ou de désigné. La F.G.M. et l'Union Métaux Aquitaine protestent vigoureusement contre une telle situation.

JEUNES

LE TUNNEL AU BOUT DE LA SORTIE SCOLAIRE

Juin 1976, des centaines de milliers de jeunes vont sortir de l'école, diplômés ou non, formés professionnellement ou non, mais décidés à rentrer dans la vie « active », comme on dit.

Mais quels emplois trouveront-ils, à quelle qualification, pour combien de temps ?

A la fin du mois de mars 1976, le Ministère du Travail recensait 938 235 demandeurs d'emplois. Parmi ceux-ci 366 954 jeunes (de moins de 25 ans) dont 224 798 femmes et 142 156 hommes. Donc près de 40 % des chômeurs sont âgés de moins de 25 ans et 60 % de ces derniers sont des jeunes femmes.

Ces données officielles, particulièrement graves, sont pourtant loin de représenter la réalité. En effet, les données du Bureau International du Travail accuseraient 1 400 000 chômeurs. Dans ce cas, il faudrait dénombrer plus de 600 000 jeunes chômeurs. De plus, nombre de jeunes, las des démarches et même des contrôles des A.N.P.E. ne s'inscrivent pas. La baisse en pourcentage des jeunes chômeurs (de 46 % en octobre à 40 %) ne doit pas faire illusion. Le problème est grave.

De fait, malgré les poussées de fièvre de la reprise, la situation de l'emploi des jeunes sera plus grave encore que l'année dernière et l'on peut craindre que les 600 000 jeunes qui vont sortir de l'école en juin aient encore plus de mal à trouver un emploi. .

Ce ne sont pas les quelques mesures gouvernementales existantes qui tendent, tant bien que mal, et plutôt mal que bien, de limiter les dégâts, qui vont y changer grand chose.

LES MÉTALLOS DOIVENT AGIR DANS LA CAMPAGNE CONFÉDÉRALE

Il faut profiter des sorties scolaires pour sensibiliser et informer les jeunes et informer aussi... les parents.



Nos sections syndicales ont un rôle important à jouer pour relier concrètement leurs problèmes d'emplois, d'effectifs, de conditions de travail, aux objectifs en matière de chômage des jeunes, afin de ne pas en faire seulement un problème extérieur, mais aussi un problème intérieur à l'entreprise et qui mobilise les travailleurs.

Pour cela, il faut que les sections syndicales décident de prendre concrètement ce problème en charge, en travaillant sur le C.E.T. du coin, ou le lycée technique, ou l'école d'apprentissage, ou l'I.U.T.... qui alimentent d'ailleurs souvent leurs entreprises en main-d'œuvre. Il faut que les jeunes découvrent cette prise en charge, cette solidarité des travailleurs et aussi la vérité sur ce qui les attend dans le monde du travail et qu'on leur a soigneusement caché dans le système scolaire. Qu'ils ne soient pas perdus, isolés, ignorés et qu'ils sentent dès le départ la nécessité de la lutte, la nécessité de l'action syndicale et non pas l'éccurement, qui se transformerait en attitude négative et égoïste.

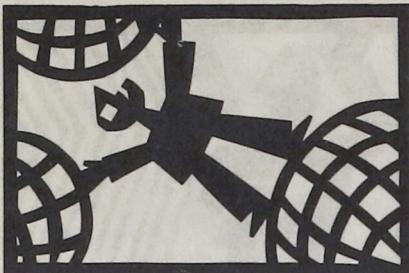
La responsabilité des organisations C.F.D.T. est grande, d'autant plus grande que nous avons « naturellement » un capital de confiance auprès des jeunes que nous ne devons pas décevoir.

UNE CAMPAGNE QUI NE FAIT QUE COMMENCER

D'autres initiatives confédérales doivent être prises à la rentrée :

- une opération « écoles ouvertes » à la rentrée scolaire de septembre,
- une grande initiative de masse nationale, à l'automne.

Bien sûr, la surcharge et les difficultés sont réelles. Mais face à la gravité du problème de l'emploi et notamment de l'emploi des jeunes, il ne peut être question pour la C.F.D.T. de baisser les bras ou de laisser d'autres organisations occuper le terrain.



A TRAVERS LE MONDE, LE SYNDICALISME A L'INDEX...

Il ne se passe guère de semaines sans que l'on apprenne que dans tel ou tel pays sévit une répression brutale à l'encontre des travailleurs en lutte et de leurs organisations syndicales.

Dans de nombreux états soumis à une dictature de droite, les militants syndicaux sont pourchassés impitoyablement et les luttes ouvrières réprimées sauvagement. C'est par la force que se maintiennent ces régimes qui ont pour premier souci de mettre à l'index le syndicalisme car celui-ci représente un danger pour la pérennité de leur pouvoir.

ARGENTINE

Il serait fastidieux d'énumérer les multiples atteintes aux libertés dans ce pays.

Le parlement a été dissous, les activités syndicales interdites, les organisations syndicales voyant pour leur part leurs locaux occupés, leurs biens mis sous séquestre, leurs dirigeants emprisonnés... Et les assassinats d'opposants nationaux ou de réfugiés politiques d'autres pays (Chili, Bolivie, Uruguay...) deviennent monnaie courante.

Le désastre économique s'amplifie et les travailleurs font les frais de cette situation (chômage partiel et blocage des salaires alors que

les prix ont augmenté de... 38 % au mois de mars !).

PHILIPPINES

Théoriquement, la grève est un droit inscrit dans la constitution de ce pays... mais la loi martiale de 1973 interdit les grèves dans « les secteurs vitaux de l'économie » c'est-à-dire partout !

Il y a quelques jours, la police avait arrêté plusieurs responsables syndicaux. Et l'armée vient récemment d'emprisonner plusieurs centaines de grévistes d'une usine de textile de Manille en grève contre les précédentes arrestations...

BOLIVIE

Le sinistre dictateur Banzer continue à faire parler de lui en organisant une répression féroce à l'encontre des 7 000 travailleurs des mines d'étain.

Ces derniers malgré l'investissement des zones minières par les troupes, continuent leur grève pour la libération des responsables syndicaux, des augmentations de salaires... Le gouvernement vient de décider de leur couper le ravitaillement en nourriture et en eau.

Dans d'autres pays d'Amérique Latine, des exactions sans nombre

sont enregistrées : au Chili évidemment où Pinochet et son régime continuent à affamer la classe ouvrière et à perpétrer leurs crimes sous l'œil bienveillant de Kissinger et des U.S.A. ; en Uruguay où une dictature vient de céder la place à une nouvelle dictature, au Brésil où toute véritable opposition est pourchassée, au Nicaragua où plusieurs dirigeants syndicaux et politiques viennent d'être arrêtés...

ESPAGNE

Malgré tout ce qui peut être dit ou écrit, le régime franquiste est toujours là omniprésent avec ses méthodes policières. A Barcelone, deux délégués syndicaux ont été arrêtés et plusieurs personnes blessées dans une manifestation de soutien aux grévistes de Motor Iberica, après que la direction ait répondu par de nombreux licenciements aux revendications des travailleurs de cette grosse entreprise.

• BULLETIN DU MILITANT F.G.M. C.F.D.T.

• Rédaction, diffusion, administration :

5, rue Mayran - 75009 PARIS.
Tél. 878.14.50.

• Le directeur de la publication :

Albert MERCIER.

• Composition et impression :

Est-Imprimerie, 30, rue Mazelle - 57000 METZ.

• Abonnement : 61 F par an.

Cet abonnement comprend le B.M. hebdomadaire et mensuel.

L'abonnement à l'Hebdo seul n'est pas possible.

Les abonnements sont effectués groupés par la Section Syndicale ou le Syndicat à l'aide des formulaires B.M.

• Pour tout changement d'adresse, nous faire parvenir une bande d'envoi récente et 2 F en timbres.

• C.P.P.A.P. N° 636 D 73.



SOUSCRIPTION F.G.M. 1976

Nous donnons ici le résultat de la tombola gratuite associée à notre souscription 1976.

TIRAGE DES LOTS NATIONAUX

- le billet n° 64239 série A gagne la « Renault 5 »,
- le billet n° 93572 série B gagne le poste de télévision couleur,
- le billet n° 86297 série A gagne un séjour de 15 jours en Grèce (pour 1 personne).